



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

LOT-ET-GARONNE

POINT PRESSE

Lundi 9 Novembre 2020

SOMMAIRE

Page 4

**Deuxième vague :
Les commerces de proximité sont tous
des commerces « essentiels » !**

Page 5

Enquête de conjoncture covid-19

Pages 6-8

**Une campagne de communication pour soutenir
les entreprises de proximité !**

Deuxième vague : Les commerces de proximité sont tous des commerces « essentiels » !

Suite aux annonces du Président de la République le **28 octobre au soir, faisant état d'un second confinement** modulé, c'est près d'un millier d'entreprises artisanales qui ont dû fermer les portes de leur boutique, atelier en Lot-et-Garonne.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale délégation Lot-et-Garonne n'a pas attendu les dernières annonces du Gouvernement pour mettre en place les outils et les moyens nécessaires à la survie des entreprises artisanales dans ce contexte économiquement perturbé.

Des moyens d'urgence mis en œuvre :

- Une cellule de crise réactivée.
- Un emailing ciblé à l'ensemble de nos ressortissants pour rappeler les coordonnées du dispositif SOS Artisan. C'est un numéro vert gratuit et une adresse mail dédiés aux artisans en difficulté :
08 05 95 00 06 /
soutien-covid19@cma47.fr

- Une campagne d'informations sur les médias pour inciter les artisans à contacter un conseiller CMAI 47.

- La carte interactive des artisans ouverts est réactivée.

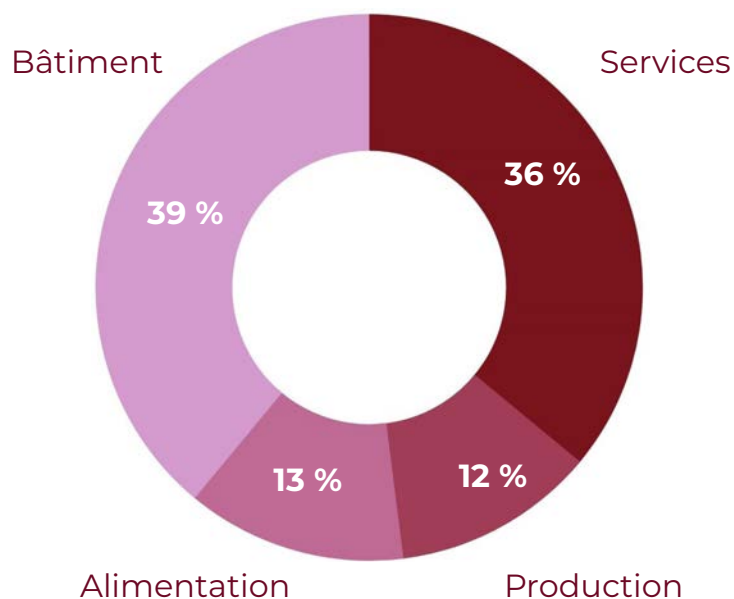
Dans l'urgence, il faut accompagner les artisans qui n'ont pas le temps et le réflexe de s'armer et de chercher les bonnes aides qui leur sont proposées. C'est le rôle de la CMAI 47 de les accompagner et de faire remonter aux pouvoirs publics les aides spécifiques attendues aussi sur le terrain.



Enquête de conjoncture covid-19

La période de collecte des données s'est déroulée de juin à septembre 2020.

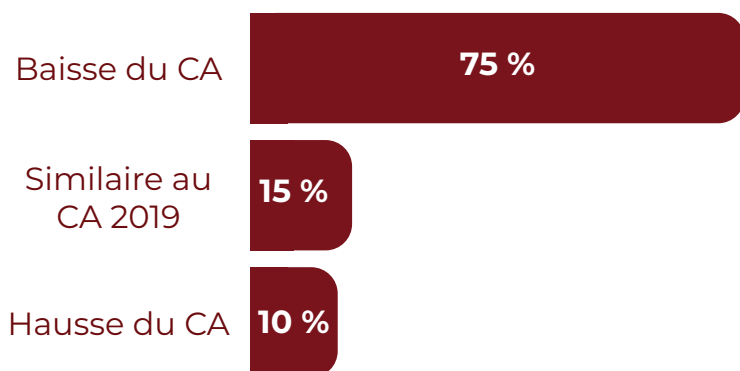
Répartition des activités artisanales par secteurs



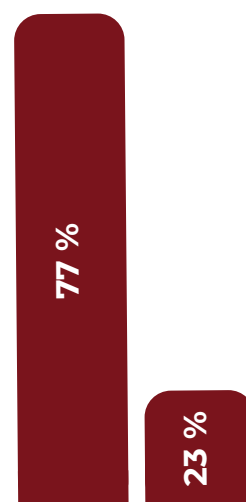
86 %

des artisans jugent que la baisse de la demande est le premier frein au développement

75 % des entreprises artisanales enregistrent une baisse de CA sur le 1er semestre 2020 par rapport à 2019



77 % des artisans sont satisfaits de l'accompagnement de la CMAI 47



Enquête réalisée par le réseau des Chambres de Métiers de Nouvelle-Aquitaine

Une campagne de communication pour soutenir les entreprises de proximité !

*La crise du covid-19 touche de plus en plus d'entreprises artisanales, il est donc crucial de les aider à affronter cette période difficile. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale délégation Lot-et-Garonne se mobilise et lance le label : **Vivons Local, Vivons Artisanal**.*

De quoi s'agit-il ?

C'est un appel aux élus locaux, aux communautés de communes, aux lot-et-garonnais pour soutenir l'économie de proximité et favoriser la pérennisation du tissu artisanal en Lot-et-Garonne.

Localement, il est très important : sur le département, l'artisanat, **c'est plus de 9 000 entreprises et 10 000 salariés.**

Car acheter son pain à la boulangerie du coin de la rue, se rendre chez son boucher ou faire toutes ses courses d'un clic de souris depuis son ordinateur, le choix peut sembler évident. Pourtant, derrière l'acte en apparence anodin d'opter ou non pour une entreprise artisanale se joue davantage qu'un simple achat. En poussant la porte de la boucherie du village ou en faisant appel à l'électricien installé sur sa commune de résidence, **le consommateur devient acteur, surtout s'il est installé en zone rurale.**

Il contribue au maintien de l'activité économique de son village et à son attractivité et réduit ainsi son empreinte carbone en évitant de prendre la voiture pour aller récupérer ses achats.



Une opération avec trois objectifs :

- **Le premier objectif** est de sensibiliser les consommateurs à l'importance économique de privilégier l'achat local et surtout de faire appel aux artisans près de chez eux. Cela va se traduire par une campagne de communication sur les réseaux sociaux et dans les médias locaux.

- **Le deuxième objectif** est « d'associer » les collectivités locales dans cette démarche. Une charte de soutien à l'économie de proximité va ainsi être soumise aux communautés de communes pour qu'elles s'engagent à mettre en place des actions qui contribuent à promouvoir l'achat local, à promouvoir les circuits courts et à accompagner les entreprises artisanales à développer leur marché au niveau local. Elles s'engageront par exemple à relayer le label « Vivons Local, Vivons Artisanal ! » sur leurs supports de communication (bulletin municipal, site web, affichage, réseaux sociaux...) et à créer au moins un événement annuel pour promouvoir l'artisanat local.

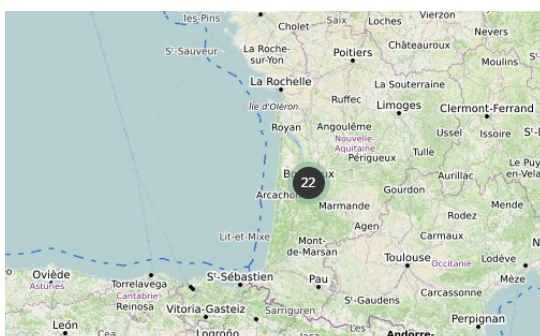
- **Le troisième objectif** est de susciter des initiatives « Vivons Local, Vivons Artisanal » sur tout le territoire lot-et-garonnais.

La Chambre de métiers et de l'artisanat souhaite voir se multiplier et accompagner des initiatives locales en faveur de l'artisanat de proximité. Initiative d'un artisan, d'un collectif, d'une association, d'un club d'entreprise, d'un salon qui met en avant l'artisanat local sera labellisé « Vivons Local, Vivons Artisanal » et accompagné dans sa communication.



Le déploiement :

Afin de promouvoir ce dispositif, **une carte interactive qui référencera l'ensemble des artisans labellisés sera disponible sur le nouveau site internet de la CMAI 47 à partir du jeudi 12 novembre 2020.**



Pour être référencés, les artisans devront remplir un formulaire, disponible sur le site : www.cm-agen.fr

Au même endroit, **ils pourront également télécharger le kit de communication digital et commander une vitrophanie** à poser sur la vitrine ou sur leur véhicule professionnel pour afficher leur engagement.





Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat
.... — soutient l'artisanat local —

*Préserver les savoir-faire locaux, encourager l'excellence,
favoriser l'écosystème local, cultiver la confiance, faire le choix
d'une économie de proximité, durable et responsable...*

★ Préférez l'artisanat de proximité ! ★



www.cm-agen.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

et

LOT-ET-GARONNE

CONTACTS

Jean-Luc Ducousso – Directeur du Service Développement des Entreprises
06 45 50 59 54 / jean-luc.ducousso@cma47.fr

Judith Vilounsy – Chargée de communication
06 45 50 59 54 / judith.vilounsy@cma47.fr